

Musée du Temps - Restauration de la fresque LIP - Demande de subvention à la DRAC

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'entreprise Lip créée dans les années 1860 fait partie de l'histoire de la ville. A ce titre, la Fresque Lip murale, composée de deux tableaux -Hommage à l'horlogerie (surface 15 m²) et Histoire de la famille Lip (surface 5 m²)-, avait été collectée «en morceaux» dans l'usine à la veille de sa démolition.

Une première phase de restauration a débuté en mars 2001 et a bénéficié d'une subvention et d'un accord du service de restauration de la Direction des Musées de France. Cette intervention assurée par l'atelier Taillefert comprenait le transport, le triage des morceaux, l'assemblage et la mise sous papier japon.

La seconde phase des travaux qui devrait aboutir à la reconstitution de cette fresque est en cours de réalisation.

Le coût total de cette 2^{ème} phase de travaux de restauration s'élève à 36 394 € et la DRAC souhaite subventionner ce projet à hauteur de 50 %, soit 18 197 €.

La Ville prendra à sa charge la somme de 18 197 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver la seconde phase de travaux de restauration
- solliciter une subvention de 18 197 € auprès de la DRAC

- dès réception de l'arrêté attributif, autoriser l'inscription de cette somme en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de la notification au chapitre 13.322.1311.509.53000 et la réaffecter en dépenses au chapitre 23.322.2316.509.53000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2006.